



# SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais  
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°26 DU SAMEDI 17/02/2024

Réunion du 12 février 2024

## AVIS AUX CLUBS

Dans le cadre du **Centenaire de la Délégation qui sera célébré le vendredi 14 juin 2024**, nous avons le projet d'éditer un livre qui retracerait la vie de notre football.

A cet effet, l'objectif est d'attribuer un espace à chaque club actuel, mais aussi disparu...

Votre contribution pourrait être la suivante :

- L'historique du club
- Les différents présidents
- Les hommes marquants (entraîneurs, dirigeants, joueurs, bénévoles)
- Les faits marquants
- Le palmarès
- Une ou deux photos
- Quelques anecdotes

Merci de vous manifester le plus rapidement possible.  
D'avance merci de votre participation !

## TRESORERIE

Le relevé n°1, pour la saison 2023 – 2024, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur : « Footclubs », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais ». **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque à la Délégation, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.  
Par avance, merci de votre règlement.

## A L'ATTENTION DES CLUBS

Pour joindre un arbitre :

- Aller sur le site du District de la Loire de Football
- Onglet « ARBITRAGE »
- Prendre « Documents arbitres »
- Choisir : listing arbitres Loire 2023 – 2024....

## IMPORTANT (FMI)

**RAPPEL : Penser à faire une photo de la composition des équipes** : si un problème survient avec la FMI, il y a toujours une trace des joueurs en présence.

## CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT

Les prochaines rencontres :

- **samedi 9 mars à 18h30 : Chorale – Le Portel.**
- **mercredi 20 mars à 20h : Chorale – Bourg-en-Bresse**